

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 22

Lundi 3 Juin 1957

Prix : 30 fr.



Sa Majesté le Sultan a été chaleureusement ovationnée au cours de son voyage dans le Tafilalet.

Son peuple l'aime, la vénère et voit en Elle le garant de sa liberté, de son unité et de son indépendance.

Lettre à Madame Lacoste

EN PAGE 4

L'affaire du sucre

EN PAGE 9

Victoire des forces démocratiques

EN PAGES 6, 7 ET 12

Mohamed Dib, écrivain engagé

EN PAGE 10

Les événements... et les hommes

Réponse du Président Coty à Me Thami Ouazzani

A la suite de la courageuse motion adressée au Président Coty par de nombreux avocats du Barreau de Casablanca, motion que « Démocratie » a publiée en première exclusivité, la Présidence de la République Française a fait parvenir à Maître Thami Ouazzani la réponse suivante :

PRESIDENCE
DE LA
REPUBLIQUE

Le Directeur du Cabinet

Paris, le 23 mai 1957

Mon cher Maître,

Vous avez bien voulu faire parvenir au Président de la République une motion rédigée par un certain nombre de vos Confrères, à la suite de la mort de M^r Ali BOUMENDJEL.

Bien qu'il n'ait pas été saisi par l'Ordre des Avocats de la Cour d'Appel d'Alger, dont relevait M^r BOUMENDJEL, le Président, qui a déjà eu l'occasion de correspondre à ce sujet avec M. Ahmed BOUMENDJEL, Conseiller de l'Union Française, frère du défunt, a réservé à ce dramatique événement une attention particulière et a prié le Gouvernement de la République d'examiner la possibilité de le tenir informé.

Veillez agréer, mon cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

FRIOL

Maître Thami OUAZZANI
Avocat au Barreau
de CASABLANCA (Maroc)

Amnistie pour les condamnés politiques

Le Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer se félicite de la libération enfin obtenue, APRES DIX ANNEES DE DETENTION, des derniers emprisonnés politiques de MADAGASCAR.

Il souligne toutefois que cette libération conditionnelle ne leur restitue pas l'intégralité de leurs droits et insiste à nouveau sur la nécessité d'une amnistie pleine et entière.

Avec le nouveau élus de Madagascar, il demande aux pouvoirs publics d'autoriser immédiatement le retour à Madagascar des anciens députés encore exilés en France.

Le Comité s'adresse également au Conseil de la République pour le presser de voter sans nouveau délai le projet d'amnistie aux condamnés

CAMEROUNAIS déjà adopté par l'Assemblée Nationale.

PAR AILLEURS, LE COMITE ESTIME DE SON DEVOIR D'ADRESSER UNE PRESSANTE REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, POUR LE PRIER DE METTRE FIN AUX EXECUTIONS DES CONDMANES A MORT D'ALGERIE.

Le Bureau du Comité :
Pierre Boiteau, Claude Bourdet,
Yves Dechezelles, Jules Duchat,
Pierre Eloire, Maurice de Gandillac, Louis Houdeville, Charles A. Julien, J.M. Krust, H. Longeot, Gilles Martinet, Jean Rous, Pierre Stibbe, Guy Thorel, Jean Wahl, Pasteur Vienney.

LE LIBAN EVOLUE vers une politique de nationalisation

Un accord préliminaire est intervenu entre les autorités libanaises et les représentants de la Compagnie Internationale du Port de Beyrouth. A l'issue des pourparlers, M. Mohamed Sabra, ministre des Travaux Publics, a déclaré que l'on pouvait affirmer que la compagnie du Port de Beyrouth était devenue une société libanaise et que son siège social serait transféré de Paris à Beyrouth.

Un compromis est intervenu entre les deux parties concernant le paiement des arriérés que la compagnie doit au gouvernement libanais : cette dette qui s'élève à 4 millions de livres libanaises sera couverte par le paiement de 2 millions de livres.

Le ministre des Travaux Publics a parlé des travaux que doit entreprendre le gouvernement concernant l'assèchement de 350.000 mètres carrés de terre, dont 140.000 m² reviendront au gouvernement, 140.000 m² à la Compagnie du Port de Beyrouth et 70.000 m² serviront aux travaux

d'agrandissement du port. Un quai de 500 mètres sera construit. On estime à 45 millions de livres libanaises la réalisation des nouveaux projets d'agrandissement du port. L'agrandissement du deuxième bassin et la construction d'un troisième bassin entrent dans ces projets. La construction de ce troisième bassin permettra de doubler la capacité du port qui passera de 2 à 4 millions de tonnes de marchandises.

L'accord n'entrera en vigueur qu'après approbation de la Chambre et le siège social de la société ne sera transféré à Beyrouth qu'après la option par les gouvernements libanais et français de certaines mesures légales et administratives qui permettront de sauvegarder les intérêts des actionnaires tant français que libanais.

Sur la base du nouvel accord, la part de bénéfices du Liban passe de 35 % à 50 %. Il est également prévu que la nouvelle société exploitera le port de Beyrouth jusqu'en l'an 1990.

La Compagnie Libanaise des Pétroles vient de conclure un accord avec une société américaine pour le forage et l'exploitation du pétrole dans la région de Sahmar et Yahmar. Sur la base de cet accord intervenu après de longs pourparlers, la société américaine s'engage à augmenter le capital de la société de forage de 4.500.000 livres libanaises, le portant ainsi à 5.500.000 livres

libanaises. Le capital de la Compagnie Libanaise des Pétroles sera ainsi de 6 millions et demi de livres libanaises. On sait que des entretiens avaient eu lieu entre la Compagnie Libanaise des Pétroles et M. Onassis concernant le financement des travaux de prospection, de forage et d'exploitation du pétrole dans les régions de Sahmar et Yahmar.

PLAN MAKARIOS POUR CHYPRE

Mgr Makarios a déclaré qu'il allait soumettre un plan d'action au gouvernement grec. Ce plan permettrait de sortir de l'impasse actuelle et de faire progresser la question chypriote. Nous attendons avec curiosité que ce plan soit précisé et rendu public. Pour notre part, nous constatons simplement qu'il existe de nombreux plans et projets... un peu trop même.

Pratiquement, les positions sont claires. Les Britanniques ne veulent pas entendre parler d'autodisposition, laquelle conduirait tout droit à l'union de Chypre avec la Grèce. Les Turcs sont encore plus irréductibles et s'en tiennent au partage de l'île. Mgr Makarios va-t-il essayer de prendre l'adversaire à revers ? Il est question d'un voyage aux Etats-Unis. L'Ethnarque de Chypre ten-

tera de persuader les Américains de lui accorder un appui plus énergique. C'est dans le domaine des possibilités mais nullement certain.

En fait, les Britanniques et les Turcs qui — à tort ou à raison — se trouvent mêlés à l'affaire, se refusent à discuter d'un éventuel accord tant que Chypre sera une affaire intérieure grecque. Tout accord serait en effet immédiatement attaqué par l'opposition qui se livre toujours à une facile surenchère. La meilleure solution serait que le roi Paul réunisse un Conseil de la Couronne et place les différents partis face à leurs responsabilités. Une décision commune de tous les partis fixant une fois pour toute la position de la Grèce serait déjà un appréciable résultat.

Nouvelles marocaines probablement fausses.

Il a été permis d'apprendre que le Gouvernement aurait décidé la révision de toutes les nominations intervenues depuis le 7 décembre 1956.

Voilà enfin, une décision courageuse tant souhaitée et qui donne sa pleine signification au contrôle que doit exercer le Ministère de la Fonction Publique pour supprimer les abus et bannir le favoritisme.

Les membres de Cabinets ministériels dans un élan unanime, poussés par un sentiment national qui les honore ont pris la décision de n'utiliser les voitures mises à leur disposition que pour les besoins stricts du Service.

Ainsi on ne verra plus, sans regrets d'ailleurs, les voitures portant les plaques « G.M. », et « M » aux

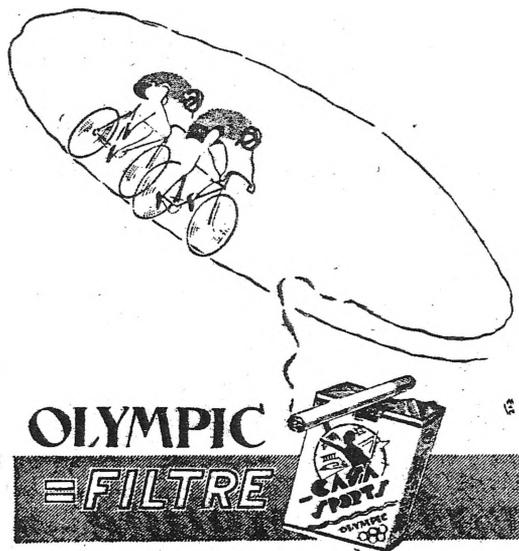
abords des salles de spectacles et dans les plages.

L'ère des économies semble avoir sonné.

Une grande activité règne à l'Assemblée Consultative où les conseillers siègent en permanence, les séances se succèdent de jour et de nuit, pour épuiser les importants ordres du jour.

AVIS. — Les personnes ayant déposé une demande de passeport, depuis plus de HUIT jours sont priées de passer les retirer, au plus tôt.

Voilà un avis que de nombreux compatriotes désireraient lire sur les tableaux d'affichage dans les halls des bureaux de certaines provinces et territoires, notamment les Marocains Israélites.



Les événements... et les hommes

ASSOUPPLISSEMENT EN LIBYE À L'EGARD DE L'ANGLETERRE

Ce n'est pas sans surprise que l'on apprenait, la semaine dernière, la démission du cabinet libyen. Le Premier Ministre démissionnaire, M. Mustapha ben Halim, semblait solidement installé à son poste qu'il occupait depuis trois ans. Ses rapports avec le roi Idriss étaient excellents et l'opposition elle-même le traitait avec ménagements.

Dans sa lettre de démission M. Ben Halim a indiqué au roi qu'il préférerait se retirer « en raison d'obstacles internes et externes à sa politique » ainsi que pour « raison de santé ».

Les obstacles en question proviennent de l'impatience du souverain à obtenir la révision du traité anglo-libyen et surtout une augmentation de la subvention anglaise. M. Ben Halim lui avait fait espérer depuis plusieurs semaines l'aboutissement des pourparlers engagés dans ce sens. Les Anglais sont, d'ailleurs, disposés à augmenter leur subvention. Par contre, ils refusent l'exigence libyenne de vouloir contrôler le mouvement des troupes britanniques stationnées sur leur territoire.

Il est significatif que, dès le re-

trait de M. Ben Halim, le roi Idriss ait cru indispensable de rappeler pour consultation son ambassadeur à Londres, M. Mahmoud Muntasir.

Le nouveau cabinet qui rassemblera beaucoup au précédent sera présidé par M. Abdul Majid Kobar, ex vice-Premier Ministre et ministre des Affaires Etrangères. Ce dernier poste sera occupé par M. Wahbi Boury, haut fonctionnaire du ministère qui faisait presque office de ministre des Affaires Etrangères adjoint.

M. Kobar, le nouveau chef du gouvernement, appartient à la grande bourgeoisie tripolitaine. Il passe pour beaucoup plus souple que son prédécesseur. Aussi les augures pensent-ils qu'il pourrait se montrer plus coulant que M. Ben Halim et renoncer au contrôle des mouvements de troupes britanniques, à condition évidemment que la subvention anglaise soit augmentée, les caisses de l'Etat étant dangereusement vides.

Il est improbable, par ailleurs, que le nouveau gouvernement change de politique en ce qui concerne l'appui matériel et moral accordé au F.L.N. en Algérie.

CONSTRUCTION AU SOUDAN d'un barrage sur le Nil Bleu

Selon des informations en provenance de Khartoum, les responsables soudanais ont approuvé le projet de construction d'un barrage sur le Nil Bleu à proximité de la frontière qui sépare le Soudan de l'Ethiopie.

Ce projet, dont on estime les frais à 22 millions de livres, serait financé par les Etats-Unis. Un premier versement serait bientôt fait pour la construction de logements, d'un pont sur le Nil Bleu et d'un aérodrome.

Les milieux bien informés de Khartoum disent que les travaux commenceraient dès la fin de la saison des pluies et se termineraient en juillet 1958.

Le Caire a accueilli cette nouvelle en rappelant les clauses de la Convention des Eaux du Nil, selon lesquelles aucun projet d'utilisation des eaux du Nil ne peut être réalisé sans des consultations préalables entre les autorités égyptiennes et soudanaises.

Vers un nouveau cabinet jordanien ?

Selon des informations en provenance de Damas, M. Hekmat El-Masri, Président de la Chambre des Députés de Jordanie et membre du Parti National Socialiste, se serait rendu dans la capitale syrienne où il aurait eu des entretiens avec les responsables syriens et certains réfugiés, dont des anciens ministres membres du Parti National Socialiste. Il aurait demandé à MM. Naim Abdel Hadi et Anous El-Khamb, qui appartenaient au Cabinet El-Naboussi, de rentrer à Amman où des pourparlers ont lieu avec les dirigeants du parti National Socialiste pour la formation d'un nouveau gouvernement sous la présidence de M. Saïd El-Mourfi.

Des hommes de bonne volonté

Il nous est parvenu de Berne (Suisse) une lettre intéressante d'un docteur es-sciences sociales, désireux, par le truchement de notre journal d'être mis en contact avec des Marocains parlant français et luttant contre le colonialisme.

Nous ne pouvons que donner suite à cette demande et y applaudir, apportant notre contribution à la rencontre des hommes de bonne volonté de toutes nationalités, qui veulent lutter contre le colonialisme forme d'injustice abjecte.

Des initiatives de ce genre ne peuvent être qu'approuvées et c'est pourquoi nous donnons à nos lecteurs l'adresse du Dr Albert Challand, 5, place de Tell à Berne.

Monsieur Albert Challand écrit : « En cette époque où la folie des grandes puissances met en péril l'existence même du monde, il importe qu'une solidarité s'établisse entre les gens les plus modestes et qu'ils examinent ensemble ce qu'ils peuvent faire. »

Si vous désirez acheter ou vendre, louer ou donner en location ; immeubles, villas, terrains à bâtir, propriétés agricoles, fonds de commerce, adressez-vous à l'AGENCE NOUVELLE 13, rue d'Angleterre à FES - Tél. : 245-81.

EDITORIAL

Ni Paris Ni Washington RABAT

Le Ministre de l'Economie Nationale avait promis de présenter son budget d'équipement à l'Assemblée Nationale Consultative au mois de mars dernier ; sa promesse n'a pas été tenue et ce n'est que demain, que l'Assemblée Consultative dont la composition n'est nullement représentative, commencera l'étude de ce qu'on appelle pompeusement le budget d'équipement.

Les chiffres en sont admirablement alignés et répartis dans des chapitres et des rubriques respectueux de l'orthodoxie financière. Trente-six milliards six cent vingt millions cent dix sept mille francs : tel est le montant des dépenses d'équipement du Gouvernement de Rabat. On pourrait d'ailleurs faire beaucoup de choses si l'on disposait de cette somme qui est loin d'être négligeable ; la relance économique, la lutte contre le chômage deviendraient des choses possibles.

Mais au fait, le Gouvernement de Rabat dispose-t-il réellement de cette somme ? Où veut-il en venir quand il prend la hardiesse de tromper d'une façon aussi grossière l'opinion publique marocaine ? Mais, pour plus de clarté essayons d'étudier les recettes qui vont alimenter ce budget d'équipement.

On ose écrire que trente milliards dix neuf millions nous viendront de l'aide étrangère, quand aux six autres milliards et quelques millions qui restent, on fera appel aux bons d'équipement et autres moyens d'emprunt. Ce qui est aléatoire. Au fait quelles recettes régulières, normales, nationales alimenteront ce budget d'équipement ? Aucune. Oui l'aide étrangère, cela veut dire en premier lieu, l'aide française et cela veut dire en second lieu l'aide américaine.

Etudions l'aide française.

On attend de la France vingt trois milliards pour combler le déficit de ce budget d'investissement.

La France dont les finances sont bien précaires et dont le Gouvernement vient de chûter parce qu'il a vidé les caisses de l'Etat elle disposée à offrir ces vingt trois milliards qui feront le bonheur de Monsieur le Ministre de l'Economie Nationale Marocaine ?

L'exemple de la Tunisie est récent et éloquent ; parce que le Président Bourguiba a osé exposer publiquement son point de vue qui n'est pas celui de la France sur la solution à donner au problème algérien, immédiatement les guichets se ferment à Paris et les accords signés ne sont plus respectés. Allons-nous nous désolidariser de nos frères algériens en lutte pour leur indépendance pour jouir des bonnes grâces de ces Messieurs de la Rue de Rivoli ? Allons-nous observer un silence criminel sur la présence de l'armée française au Maroc et sur nos revendications territoriales ? Allons-nous signer demain une convention aussi peu respectueuse de la souveraineté marocaine que celle paraphée à Rabat sur les questions culturelles ?

Malgré toutes ces abdications que nous condamnons le prêteur français exigera encore bien d'autres conditions de contrôle et de vérification quant à l'utilisation de ses deniers.

Et l'aide américaine ?

Elle est d'abord minime puisqu'elle s'élève à environ sept milliards de francs.

Est-elle la contre-partie de l'existence des bases américaines au Maroc ? En est-elle le loyer ou une indemnité forfaitaire ?

Sous quelle forme nous est-elle présentée ?

Fournitures de matières premières que le Gouvernement marocain vendra aux particuliers, les sommes ainsi obtenues seront versées dans une caisse gérée conjointement par les représentants des gouvernements marocain et américain.

On voudrait bien savoir qui établit en vérité le budget d'équipement du Maroc. Dans l'état actuel des choses, c'est bien Paris et Washington qui en sont les fournisseurs, les exécutants et les contrôleurs.

« Démocratie »

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS

1 an 1.500 fr.
6 mois 750 fr.
3 mois 400 fr.
C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton

Lettre ouverte à Madame LACOSTE

J'ai longtemps, Madame, hésité à vous écrire cette lettre ; j'ai longtemps pesé, non seulement le pour et le contre, mais encore l'opportunité de ce message qui se voudrait compréhensif et encore plus, réfléchi. Certains y verront sans doute l'accapement d'un cas de conscience qui vous appartient en propre, à des fins d'exploitation politique, d'autres y apercevront un relent de sentimentalisme déplacé. Je voudrais vous assurer qu'il n'y a rien



De Chypre à Alger, la guerre...

de tout cela dans mon propos. Par delà la frontière des morts, au-dessus de la mêlée, il y a seulement un homme qui voudrait vous dire merci.

J'aurais sans doute conservé le silence, si d'autres avant moi, n'avaient jugé utile de relater votre entrevue avec un journaliste américain dans les jardins du Palais d'Été. Je connais ces jardins et c'est sans doute pour cette raison que j'ai ressenti votre drame avec une étonnante intensité. Le lieu était paisible et calme, îlot de paix au centre d'une guerre atroce, irraisonnable et cruelle. Là, vous avez empoigné votre doute à pleine main et vous avez pleuré ; vous avez pleuré et vous avez dit que vous détestiez cette terre algérienne pour la simple raison que du socialiste honnête que vous estimiez et qui était votre mari, elle avait fait l'instrument d'injustices que vous ne pouviez approuver. D'aucuns diront que je n'ai aucun droit de fouiller votre conscience et de m'en servir, d'aucuns diront que votre angoisse de femme et d'épouse n'a rien à voir dans cette guerre d'Algérie. Eh bien si, justement. Vos larmes et votre drame ont apporté au cœur de la tuerie cette note humaine, cette chaleur issue d'un cœur de femme, cet immense mérite de l'objectivité indignée. S'il y avait eu à Gomorrhe un seul juste, la cité n'eût pas été détruite. Au sein de cette Gomorrhe nord-africaine qu'est l'Algérie, vos larmes permettent de croire encore que tout n'est pas complètement perdu, qu'au milieu de cette sinistre tuerie, une femme a su ressentir en femme, en mère, en épouse, que le sens de l'homme et son devenir était en question. Vous êtes madame, le symbole d'une salvation que personne ne pourra mettre en doute, parce que au centre du drame, vous êtes la révolte, parce qu'au cœur de l'inconscience, vous êtes la conscience, parce qu'à l'heure du mépris vous avez eu une réaction humaine.

Pourtant toutes les données de cette guerre ne vous sont pas connues, vous imaginez seulement, vous n'avez pas vécu. Vous n'avez pas vécu les mains crispées dans les cordes tandis que les visages se tordent et que les bouches hurlent l'insupportable douleur. Vous n'avez

pas connu les femmes et les gosses blottis dans un coin de mechta tandis que siffle le tournoiement des mortiers de la pacification. Vous n'avez pas entendu le murmure crescendo qui devient bruit d'abord pour finir par crier : « Algérie Libre ». Vous ne savez pas la peur et l'espoir qui couchent ensemble dans le cœur des mères algériennes. Vous ignorez la longue et morne caravane des gens sans toits commençant l'étrange errance de l'incertitude. Vous n'avez pas connu le sourire vainqueur du gars de vingt ans face aux douze fusils du peloton d'exécution. Vous avez seulement deviné tout cela et vous avez pleuré. Vous avez pleuré parce qu'à bout de souffle, parce qu'à fleur de peau, à bout d'âme, l'amour de l'homme a crié en vous à bord de cœur plus fort que la raison d'Etat.

Je ne sais si le Ministre-Résident en Algérie n'est pas le jouet d'un engrenage, je cherche les raisons, peut-être un autre aurait-il agi de même ? La raison profonde, c'est la guerre, le reste n'est que conséquence. Le père fait des affaires, le fils fait la guerre et la mère fait du tricot a dit Prévert. Il n'est pas certain que le sort de la mère soit le plus enviable, car faire du tricot n'a jamais empêché de penser et les gens qui pensent ne peuvent guère dormir tranquille. On n'y peut rien c'est ainsi. Penser, c'est une sorte de maladie de conscience qui consiste à remettre bien des choses en question, la justice, le droit, l'adversaire, l'homme, la haine, le camarade, la guerre. Penser, c'est avoir rendez-vous avec soi-même à l'heure où la conscience se fait plus exigeante, c'est remettre en question l'indiscutable et s'apercevoir que le certain relève du fragile.

Koestler a parlé de ces trains qui parcouraient l'Europe ne venant de nulle part et ne s'arrêtant nulle part, portant à plein flanc une cargaison de destins irréversibles haletant à la cadence des essieux sur les parallèles métalliques de la mort. Ces trains ont changé de continent et les sorcières malveillantes les ont transformés en des tas d'autres choses, tels des officines de police, des camps de détenus, des magnéto, des obus.

Peu importe le lieu géographique si l'homme qui se veut libre doit souffrir en sa chair et en son esprit. Est-ce juste que le mot liberté soit traîneur de malheurs, de pleurs, de gémissements et de mort ? Est-ce juste que les hommes libres soient destinés aux chaînes et au

gone se dresse contre les murailles où les juges de Kafka rendent leur verdict dans l'indifférence générale. Il importe à Antigone que l'on dise pourquoi, il importe à Antigone de se dresser contre l'arbitraire avec un frémissement de petite fille indignée. Cela ne l'empêche pas d'être simple et d'aimer sa vieille nourrice, cela ne l'empêche pas d'aimer à être la première fille levée le matin. Peu lui importe que Créon voie la raison d'Etat, peu lui chaut l'amour que Créon lui porte si cet amour l'empêche d'être libre. Hémon ne savait pas qu'il devait jamais y avoir de mari d'Antigone et que ce titre princier lui conférait seulement le droit de mourir, devant tous ceux qui sont assis bien tranquilles à les regarder. Les fiics eux s'en fichent, ce n'est pas leurs oignons.



Il ne peut pas être le mari d'Antigone

Voyez-vous, madame, l'Algérie pourrait s'appeler Antigone, comme elle se nomme Nedjma. La seule chose importante est l'amour que lui porte sa nourrice vieille comme le monde et qui se nomme Liberté. Elle a, cette nourrice, des joues qui ressemblent à des vieilles pommes toutes ridées, mais contre lesquelles il est bon de venir s'appuyer lorsque l'on a très mal et le cœur plein de chagrin. Cette bonne vieille pomme connaît les mots qu'il faut pour effacer les larmes et le plus curieux c'est qu'elle a toujours raison.



Demeures paisibles et blockhaus

prisons ? Est-ce juste que ceux qui rêvent d'une justice soient déclarés coupables ?

Il y a beaucoup de Kafka dans cette tuerie algérienne. Le procès de l'homme est décidé d'avance et seul le fait de plaider coupable peut valoir un sursis. Pour ceux qui cherchent à présenter leur défense, il y a cette immense cathédrale et les hommes en chapeaux melons qui font leur métier consciencieusement et qui égorgent le client parce que c'est leur boulot et qu'ils sont payés pour cela. La petite Anti-

C'est pour cela que cette lettre vous est destinée. J'ai aussi une maman que j'ai fait parfois pleurer. Penser à elle me fait comprendre les larmes que vous avez versées. Vos pleurs ne sont pas, bien sûr, la solution du problème algérien, mais elles ont introduit enfin un peu d'humanité au milieu du heurt qui oppose le juste à l'injuste.

Vous voyez bien, madame, que je n'avais pas le droit de me taire.

Naïd JELLABI

L'équivoque n'est plus possible

Il faut y revenir — parce que l'abjection n'a pas de limite, parce qu'elle exploite le plus léger silence, parce que le silence lui-même est une abjection. C'est trop simple de jouer à Ponce-Pilate, on se lave les mains et on se met à table, on vaque à ses affaires, mais on est discret, et celles des autres, on les respecte, on s'en tient à distance. La politique, surtout, ça regarde les techniciens, et l'Algérie c'est très compliqué. Quand la presse a parlé des tortures, on les a approuvées, bien sûr, on n'est pas un assassin, mais c'est fini maintenant, il y a une Commission de sauvegarde, les « cas » évoqués, c'est du passé, du dépassé.

Pourtant, l'honnête homme dit aussi que l'histoire se répète, que sa progression est circulaire ; et d'habitude, on s'en lamente, « c'est la fatalité ». Il y a, malgré tout, une manière, curieuse, d'y échapper, c'est de la vouloir, on la reprend à son compte, on la revendique, on la prévoit : tel cet ingénu qui plonge dans un baquet pour éviter la pluie. L'inévitable se fait prévisible, et la nécessité se transforme en liberté.

Que deux députés poujadistes projettent de légaliser la torture relève du même procédé. MM. Le Pen et Demarquet ont le sens de l'histoire et de la discipline : ils sont parachutistes. On torture en Algérie, c'est un fait, ils ne le nient pas, au contraire, puisqu'ils vantent l'efficacité du procédé ; seulement, son illégalité les gêne : elle limite sa portée, elle lui donne un air louche, elle arrête les scrupuleux, il faut des ordres, quoi, un militaire, c'est un militaire. Et puis, la situation sera nette, et le gouvernement, à l'aise : plus besoin de justification, de mensonges, le fait, légalisé, statufié, certifié conforme, ne prêterait plus à scandale ; s'insigne-t-on qu'une loi soit appliquée ? Ce n'est plus une escroquerie, c'est la norme ; on se normalise, le scandale se décolore, il devient une coutume et, pour Le Pen, une tradition chevaleresque. L'honneur à les mains rouges, c'est une affaire de bérêt et de magnéto.

Eh quoi, se récriera-t-on, Le Pen n'est pas la France, ni même le Parlement, son projet de loi ne passera pas, il y a encore des consciences droites. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une question politi-



Deux de ses disciples veulent légaliser la torture.

que, mais d'humanisme et de morale : des gens de tout parti, dit-on, protestent contre la torture. On distingue donc la politique de l'humain, on proclame l'éminente dignité de l'homme, et l'on est content de soi, on s'est tranquillisé, les valeurs éternelles sont sauvées.

Cette distinction, pourtant, n'est qu'illusoire, elle permet, au contraire, toutes les exactions. Ce n'est pas l'homme qu'on défend ainsi, mais une abstraction, la représentation désincarnée d'un homme-général qui n'a jamais existé. L'homme de nulle part et de jamais. Le mythe, l'apparence, le trompe-l'œil, un reliquat d'humanité. Car l'individu véritable, il est situé, il vit quelque part, ce n'est pas une nature, ni une essence immuable, c'est un être de chair, qui existe dans une certaine condition, dans l'incertitude de cette condition, qui

éprouve, dans sa vie quotidienne, la finitude et l'angoisse, la souffrance et, en Algérie, la torture.

Aussi est-il vain de protester contre elle seulement, la torture en soi n'existe pas, c'est aussi une abstraction, une idée, un concept il y a des êtres qui torturent et d'autres qui crient, il y a des Le

donne un style, une allure, en politique, ça non trompe personne. Quand un député M.R.P. porte à la Présidence du Conseil un dossier « tortures », sa démarche le pose, le valorise, le désigne comme éventuellement récupérable ; mais lorsque le même député évoque une large autonomie de gestion en



Il y a des équivoques qui tuent...

Pen et des Boumendjel, des Demarquet et des Ben M'Hidi, il y a ceux qui égorgent un type pendant deux heures, et il y a les autres qui hurlent et qui crèvent. Qu'on les laisse en paix ! Soit, mais ils sont en guerre, et renoncer à les torturer, c'est se priver de renseignements, d'indications qui peuvent être précieuses, c'est mal faire son boulot, et risquer sa peau. Alors, on continue, il n'y a rien d'autre à faire. Et la protestation, du coup, porte à faux, elle se révèle inefficace, dévalorisée, c'est une bulle de savon ; si généreuse qu'on la veuille, l'érection morale de l'honnête homme ne paie pas, l'Algérien n'a que faire des soupirs spiritualistes. Ce n'est même pas à lui qu'ils s'adressent, en lui, à travers lui, c'est l'essence de l'homme qu'ils visent, le Mal qu'ils condamnent, c'est la qualité de « torturé », formelle et sans couleur, qui, en lui, les apitoie ; l'honnête homme veut l'extirper, et l'en débarrasser, après quoi, il abandonne l'Algérien à son sort, la politique, ça ne le regarde pas.

Cet Algérien abandonné, c'est alors un cadavre. On a dénoncé la torture, on n'a pas condamné la guerre. Et la guerre, ça tue, et la torture, en Algérie, est inséparable de la guerre. Sans doute l'a-t-on déplorée, comme on déplore un tremblement de terre en lisant le journal, ou un cataclysme naturel : « c'est triste, mais c'est comme ça ». Là encore, il s'agit d'une guerre-en-soi, et d'un regret généralisé, donc superficiel, et de mauvaise foi. Car la guerre d'Algérie n'est pas de défense légitime, c'est une extermination et un génocide, c'est la défense de privilèges, d'un système, de structures coloniales inhumaines — et par là j'entends qui nient l'homme radicalement, qui aliènent l'Algérien, qui le rendent étranger à lui-même et aux autres.

Condamner la torture sans condamner la guerre d'Algérie est une position intenable et contradictoire. Car la torture avilit, elle se veut négation de l'homme, et la guerre coloniale, qui implique ce reniement, recourt nécessairement à la torture. La conquête de l'Algérie illustre cette conjonction, et manifeste cette condition : l'emploi de la torture comme méthode de guerre. Qu'on lise les Mémoires de Saint-Arnaud et de Cavagnac, et les atroces descriptions qu'ils recèlent : Le Pen est à bonne école. — La logique est rigoureuse : le colonialisme, qui fait de l'homme une chose, un objet, le traite en chose, en objet, et la torture est l'expression la plus évidente de ce traitement. Si raisonner, c'est se soumettre au principe d'identité, le raisonnement exige de l'honnête homme qu'il s'élève également contre la guerre d'Algérie : son engagement moral n'a de sens que s'il se prolonge et s'accomplit dans l'engagement politique.

C'est alors que l'équivoque n'est plus possible. Car l'engagement politique, celui-là qui est authentique, qui est vrai, ne supporte pas, n'admet pas l'ambiguïté, il se choisit total, et sans réserve. Les principes éternels, les valeurs intemporelles sont ici hors de cause ; en morale, ça peut servir, ça

Algérie, lorsqu'il parle de ces droits, de cet élargissement qu'il octroierait aux Algériens, il n'y a plus à hésiter, il joue à Tartuffe, il fait semblant de s'émouvoir, ou, s'il est vraiment ému, mais d'une émotion stérile, gratuite, ce n'est alors qu'un imbécile.

Croit-il donc que les Algériens se contenteraient d'une aumône ? Serait-ce donc pour leur octroyer plus de droits demain qu'aujourd'hui vous les torturez ? Pardi, il n'y a pas de doute, demain ils seront morts, et leurs droits, alors, seront imprescriptibles. « Merci, M'sieur, donne-moi une réforme barrakallahoufik ! » Seulement Ali Chekkal est mort, et il n'y a plus personne pour tendre la main, pour simuler le pauvre, pour jouer au parvenu. Ceux qui restent n'ont plus rien à perdre, ils ont tout à gagner, et ce tout, ce n'est pas seulement des droits, c'est leur âme d'abord, leur qualité d'homme, leur moelle d'Algérien. Seule l'indépendance la leur donnera, seule elle extirpera de l'âme algérienne la torture qu'elle souffre depuis plus d'un siècle — torture qui est sa négation, et le reniement de son humanité.

Les belles âmes se récrieront : « Eh quoi, c'est un abus, vous allez trop loin ». Mais tandis qu'elles s'interrogent, scrupuleuses, qu'elles pèsent, soupèsent, mesurent, calculent, un Le Pen, un Demarquet préparent tranquillement la législation de demain. Il sera trop tard alors pour la dénoncer ; c'est maintenant, ici, que l'action s'impose, urgente, non plus seulement morale ni formaliste, mais politique et sans réserve : car c'est l'homme, en France comme en Algérie, qui se trouve mis en question, c'est le procès de l'homme, et l'homme lui-même, qu'il s'agit de sauver.

M. MASCHINO

SCOTCH - CLUB

4, rue NOLLY
Tél. : 253-13
CASABLANCA



Son ambiance

Sa musique

Triomphe démocratique à CASABLANCA

40.000 perso

Lors du meeting populaire qui eut lieu au Stade de Sidi Maarout, le dimanche 26 mai devant une foule considérable évaluée environ à 40.000 personnes, les motions votées par le Conseil National du P.D.I. la veille ont été lues au public qui les a entièrement approuvées. Ainsi les motions du Conseil National du 26 mai sont des motions qui traduisent fidèlement les aspirations du peuple marocain.

C'est pour expliquer les motions, pour prendre contact avec ce vaillant peuple de Casablanca que le bureau politique du P.D.I. s'est rendu au Stade de Sidi Maarouf. Notre secrétaire général Mohammed Hassan Wazzani dans une brillante improvisation a fait le point de la situation au Maroc.

Mohamed Hassan Wazzani

Il a salué la foule en déclarant : « le destin du pays est entre les mains du peuple, c'est au peuple que revient la tâche de faire face à la situation catastrophique que la politique d'improvisation a créée au Maroc. » Après avoir passé en revue les problèmes intérieurs et extérieurs notre camarade Wazzani a déclaré : « Certaines personnes prétendent qu'elles sont seules les artisans de l'indépendance du Maroc, c'est un mensonge sans précédent. L'indépendance a été l'œuvre de tout le peuple marocain et le fruit de la lutte de la Nation marocaine entière et de son Roi. La direction que notre Souverain a imposé à la lutte a été déterminante, elle a hâté la victoire des forces de libération sur les forces impérialistes. »

Puis le Secrétaire général dresse le bilan de l'échec du Gouvernement actuel et déclare : « l'échec de ce Gouvernement est grave parce que c'est le peuple, c'est le Maroc entier qui en paie les conséquences. »

« Des expériences malheureuses qui sont entreprises, c'est vous qui en payez les frais, vous les supportez dans votre âme et dans votre chair. »

« Quel est le remède qui peut arrêter l'évolution catastrophique dans le domaine social, politique, économique de notre pays. Le P.D.I. considère qu'il ne peut y avoir de stabilité politique, qu'il ne peut y avoir de relance économique que si le régime des monarchies constitutionnelles est instauré dans le pays et si une constitution introduisant la séparation des pouvoirs et organisant la démocratie politique et sociale est appliquée. »

« Il faut que l'action des gouvernants soit contrôlée par le peuple et qu'elle soit dans l'intérêt du peuple. Sans régime démocratique tout redressement national est impossible. Telle est notre conception du pouvoir, conception populaire qui fait confiance au peuple. »

« Notre parti qui lutte pour la libération de l'individu et de la Nation participe à cette construction en pratiquant l'opposition. Cette opposition, je ne cesserai de le répéter, est une opposition constructive et honnête qui approuve quand il y a lieu d'approuver et qui critique quand il y a lieu de critiquer. Cette opposition nationale agit dans la légalité par les moyens réguliers. Combien nous aurions été heureux aujourd'hui de nous dire que le Gouvernement de Rabat est un Gouvernement valable qui réussit... Malheureusement, les difficultés matérielles dans lesquelles vous vous débattiez, les désordres, les injustices, l'incohérence de l'administration, les vestiges du colonialisme qui sont encore vivants, l'unification de notre pays qui n'est pas réalisée, tout cela prouve l'échec éclatant du Gouvernement homogène. »

« L'opposition en dressant ce tableau et en dressant le constat de cette faillite gouvernementale agit loyalement, poussée par un sentiment authentiquement national. Son but n'est pas de dénigrer mais plutôt d'éclairer, de construire et de sauver ce qui peut être encore sauvé. »

« La logique la plus simple voudrait que le présent gouvernement conscient de son incapacité, et dans l'intérêt supérieur du Maroc se démette de lui-même. Quand nous lui demandons de se démettre, cela ne veut pas dire de notre part que nous cherchons à accaparer les postes ministériels, cela veut dire pour nous qu'il faut donner au peuple la liberté de choisir ses représentants qui eux, accorderont leur confiance à une équipe capable de gérer sagement les affaires publiques. »

Ces extraits du discours de notre camarade Wazzani que nous venons de citer ont été frénétiquement applaudis par une foule enthousiaste qui a fait à notre Secrétaire une grande ovation.

Hadj Ahmed Maninou

Notre camarade Hadj Ahmed Maninou, membre du Bureau Politique et délégué à l'Assemblée Nationale Consultative prend ensuite la parole :

« Ma joie est grande, déclare Maninou, de voir cette masse impuissante de démocrates vibrer à l'unisson des idées exprimées par notre Secrétaire général dans son magistral discours. »

Après avoir salué les martyrs, notre camarade Maninou s'élève contre l'exploitation et les monopoles qui se constituent aux dépens du peuple.

« Il y a un point de vue que l'on n'ose exposer sans rougir. Certains disent : « Nous avons été les artisans de l'indépendance, elle est notre fait, elle nous appartient, nous devons être les seuls à en profiter. » Peut-on tenir langage plus criminel ? L'indépendance a-t-elle été le fait d'une petite minorité ? Non, mille fois non, c'est le peuple entier qui, par sa détermination et son courage, a triomphé des forces coloniales et a libéré politiquement notre Maroc. »

« L'indépendance doit profiter à tous, chacun de nous doit lutter dans son existence matérielle et morale les bienfaits de cette



Ils ont exigé le dé

Indépendance. Nous devons lutter sans merci, contre les nouveaux profiteurs du régime, contre les nouvelles féodalités internes qui veulent nous asservir et profiter seuls des richesses de notre pays.

Ahmed Bensouda

Maninou fut très longuement applaudi et notre camarade Ahmed Ben Souda lui succéda au micro.

Après avoir longuement exposé le programme du parti, notre camarade Ben Souda déclara :

« Le mensonge, la propagande intéressée, l'exploitation de la crédulité humaine sont des armes qui s'usent rapidement. Et les réalités de chaque jour demandent du sérieux, de l'intelligence, du cœur et de la persévérance. On nous a trompés ; et aujourd'hui vous vous apercevez que le pain et la justice, et la sérénité à laquelle vous vous attendiez, sont des choses rares dans le pays. »

« Quand nous luttons contre le colonialisme, nous avons toujours en même temps entrepris la lutte contre nos faiblesses internes qui ont été la cause de notre décadence et de l'installation de l'impérialisme étranger dans notre pays. Nous avons en même temps préconisé l'indépendance du Maroc et l'introduction d'institutions démocratiques dans le pays, nous voulions éliminer l'exploitation des Marocains qui était menée aussi bien par les étrangers que par les autochtones. »

« Grâce à la lutte du peuple marocain tout entier, et à la clairvoyante direction de S.M. le Sultan, nous nous sommes en partie débarrassés de la domination des puissances étrangères. »

« Cette libération, même partielle, aurait dû signifier une amélioration de vos conditions matérielles et un plus grand respect que par le passé de votre dignité de citoyens libres. »

« L'ère nouvelle se caractérise plus particulièrement par l'injustice, les emprisonnements, les enlèvements et dans certains cas, l'assassinat. Pour ce qui est de votre

standing de vie, je sais que vous êtes l'avenir, que votre situation présente est table. Le chômage gagne chaque jour vos s'amenuisent et les prix des marchandises augmentent. Cette situation, si par des mesures énergiques, je dirais naires, j'ai bien peur qu'elle n'aille à

« Notre Secrétaire général vous a qu'il n'y a de solution pour vos mauduction de la démocratie dans le pays. sions du Gouvernement, des administr dictées par la volonté populaire, tant consultés sur les impôts, les dépenses, si rieuse, culturelle, tant que l'on ne voit l'organisation judiciaire, sur la politique sur tout ce qui vous concerne — il n que les affaires du Maroc seront me arbitraire. »

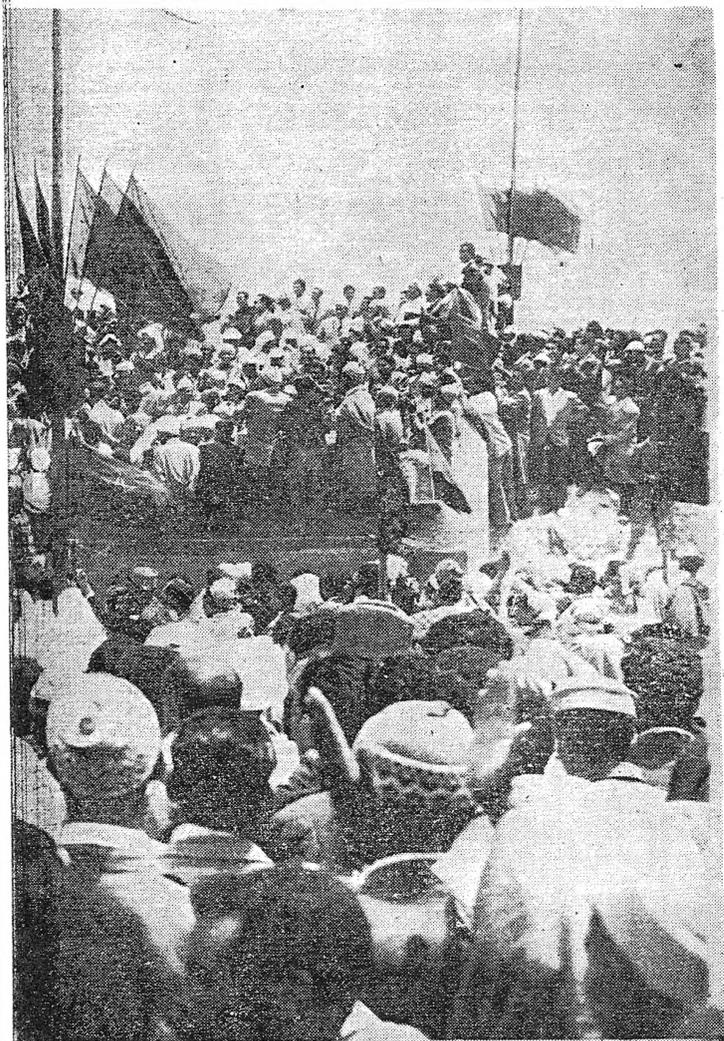
« Votre salut est en vous, et je t certain temps vous l'avez compris et vo renforcer les rangs des démocrates c méthodes dictatoriales que les ministres font subir au Maroc. »

« Le mal du Maroc, c'est l'avenit pourrait nous attendre si nous n'uniss forces pour faire avorter cette tentativ Maroc d'une monarchie constitutionnell c'est la dictature, la guérison, c'est la

« Votre mission, à vous les amis rester vigilants, et d'être les propagatet des principes sacrés de notre parti. Et vos amis, vos voisins, montrez leur la même temps indiquez leur le remède l connaissance, c'est le régime démocr

« Ce régime a des adversaires, il a nés qui, par des moyens malhonnêtes ment de la démocratie. Ils useront de tc continuer à imposer leurs méthodes d d'exploitation. Cependant malgré leu

nes au meeting du P. D. I.



homogènes.

quiets pour être acceptés, vos salaires première est stoppée révolution-trophe.

nt à l'heure dans l'intro- que les déci- ne sont pas us n'êtes pas olitique inté- ilte pas sur gère, enfin as de doute une façon

depuis un nombre- osent aux rtain parti

horiale qui toutes nos ar doter le ne. La mal- tie.

nts, est de et dévoués ps familles, mal et en néde; vous

amis achar- nt l'avè- ne-nyens pour nement et nces, leur

défaite est inéluctable, elle s'inscrit dans le sens de l'histoire car toutes les forces obscurantistes, toutes les citadelles féodales sont en train de craquer à travers le monde et il n'y a pas de raison pour qu'au Maroc les forces progressistes, les forces humaines ne triomphent pas. »

Mohamed Cherkaoui

C'est enfin le tour de notre camarade Mohammed Cherkaoui de s'adresser à la masse vivante, ardente, des militants.

Puis il déclare :

« Camarades démocrates, autour de nous, sur cette tribune, les vaillants membres du Conseil National sont venus vous saluer de toutes les régions du Maroc. Ils sont venus du Rif, du Tafilalet, du Sous, du Sahara, des coins les plus reculés de notre pays, comme de tous les villages et villes de la plaine et de la montagne. Durant deux jours, ils ont consciencieusement accompli leur mission de représentants du peuple au sein du Conseil National du P.D.I.

« Je veux vous annoncer l'heureuse nouvelle qu'ils nous ont apportée tous, sans exception ; nouvelle réconfortante, celle de la victoire des forces démocratiques dans tout le pays. C'est par centaines de milliers que les citoyens et les citoyennes viennent renforcer les rangs de notre grand parti pour former une armée, l'armée de la démocratie, l'armée de la liberté, l'armée de la justice.

« Vos applaudissements et l'ovation que vous leur faites, ils les méritent et j'y associe le Bureau Politique. Mes camarades qui m'ont précédé à cette tribune vous ont expliqué clairement le sens des résolutions du Conseil National. Je veux m'attarder plus spécialement à 3 points de ces résolutions.

« En premier lieu, la question des élections municipales.

« Nous disons ici très haut notre satisfaction et nous exprimons nos remerciements à S.M. d'avoir ordonné l'organisation de ces élections. Ecole vivante de la démocratie le P.D.I. a toujours lutté depuis sa création pour l'avènement d'institutions démocratiques. Les élections municipales en sont le premier pas et un pas décisif. C'est donc une de nos aspirations légitimes qui est sur le point d'être satisfaite. Il vous incombe donc de vous préparer sérieusement pour affronter dans de bonnes conditions le déroulement de ces élections. Soyons pratiques, et dès à présent, préparons nos forces en les rassemblant, et en augmentant la qualité et la quantité.

« Le Parti vous demande de vous organiser dans vos usines, dans vos ateliers, sur le plan de votre rue, de votre quartier et pour ceux qui sont habitants de la campagne, sur le plan du douar afin de mener intelligemment et efficacement leur travail de propagande.

« Mais il n'y a pas que le travail de propagande. Dès à présent, vous devez choisir les hommes dignes, fidèles à la démocratie qui seront vos représentants. Choisissez-les parmi ceux dont le passé a été au service de la libération de la nation et dont l'activité présente est toute au service du triomphe de notre idéal commun.

« Dans les pays totalitaires, comme dans les pays soumis à la colonisation, on pratique les élections municipales. Mais quelles élections ! En Algérie, le Gouverneur Naegelen s'est particulièrement distingué en organisant des élections préfabriquées. Nous ne voulons à aucun prix, dans notre pays, d'élections à la Naegelen ; et pour ce, la législation qui régira ces élections doit s'inspirer de celle qui existe dans les pays authentiquement démocratiques.

« Nous demandons à participer à la confection de ces lois. L'opposition a le droit de donner son avis sur des questions aussi importantes que celle-là. D'ores et déjà, nous réclamons le droit de vote pour les femmes. Mères de familles, ayant la direction de leur foyer, conscientes des difficultés de la vie, elles sont politiquement mûres pour être électrices et éligibles.

« Nous déclarons aussi que, pour que les élections municipales se déroulent sans pression, chantage ou intimidation, le Gouvernement homogène actuel doit céder la place à un Gouvernement neutre ou d'union nationale. C'est une condition nécessaire pour assurer un déroulement normal et juste de cette consultation populaire que nous attendons avec impatience.

« En second lieu, j'aborde devant vous un problème d'ordre constitutionnel d'une extrême gravité.

« Les dictateurs, malgré tous les masques dont ils peuvent user, finissent par dévoiler leur véritable visage. Et c'est ainsi que des machinations noires s'organisent actuellement, des complots se fomentent contre vous. On cherche, par des moyens détournés, par des chemins tortueux, à s'accaparer les attributs de la souveraineté marocaine.

« Sa Majesté le Sultan, — que Dieu l'assiste — est le dépositaire légal et légitime de ces attributs de Souveraineté. Nous le prions respectueusement d'en garder l'exercice jusqu'à ce que d'élections libres se dégagent un Parlement et un Gouvernement qui appliqueront le système de la Monarchie Constitutionnelle.

« En troisième lieu, nous ne pouvons oublier de parler, devant le peuple de Casablanca réuni, du drame algérien.

« Malgré les difficultés intérieures que nous vivons, malgré nos soucis, la tragédie que souffre l'Algérie est au centre de nos préoccupations. Nous ne pouvons tolérer qu'à nos frontières un peuple frère continue à supporter la sauvagerie impérialiste, œuvre du Gouvernement français. Nos vaillants frères algériens tombent chaque jour par centaines sous les baïonnettes pacificatrices ; ils arrosent de leur sang la terre d'Algérie, où naissent actuellement une indépendance et une liberté qu'aucun pouvoir au monde ne pourra détruire.

Nous devons apporter notre aide morale et matérielle au peuple algérien en lutte et nous devons tout particulièrement être fraternel et hospitalier à l'égard des réfugiés algériens que des circonstances dramatiques ont amené à quitter leur pays. »

Puis les patriotes se répandirent d'eux mêmes à travers la ville en criant : « Pain et démission ».



Mohamed Benamar El Barnoussi le martyr de Sakka est mort assassiné. On répand le bruit d'un suicide. Boumendjel s'est aussi « suicidé »...

Mécontentement et Nationalisme

Le Gouvernement semble trop s'inquiéter ces temps derniers de l'opposition et des « agissements des détracteurs » pour pouvoir nous cacher ses difficultés.

Mais tout de même ! Pourquoi vouloir fonder en un tout indivisible : l'indépendance du Maroc, le Programme du Gouvernement et les directives et tendances du Parti au pouvoir ?

En fait, les opposants volables ne critiquent que les actes et programme du Gouvernement, et ce faisant, c'est précisément l'indépendance du Pays qu'ils veulent sauvegarder.

A moins de prétendre à l'infaillibilité de par quelque vertu sacro-sainte, le Gouvernement devrait admettre que l'erreur est humaine et que l'opposition est souvent salutaire. Elle éclaire, elle remet sur la bonne voie, elle juge et apprécie de sang-froid.

Vraiment ! Est-ce être un destructeur que de se présenter avec sa pioche et dire : « Ce sol peut être mieux exploité et surtout l'être au profit de tous et non point uniquement au profit d'une poignée de bienheureux » ? — Certainement pas ! et ce, quand bien même l'on se présenterait sans pioche en disant : « Certes elle ne produit pas beaucoup cette exploitation, mais elle est propriété commune et d'autres sont aussi dans le besoin ».

Objectivement, le Gouvernement devrait actuellement rechercher pour les supprimer, tous les sujets de mécontentement. En premier lieu, il devrait nous épargner le révoltant spectacle de ces innombrables gens au passé douteux, souvent compromis, de ces

convertis « in extremis » parfois après coup, de ces opportunistes « prêts à Tibère comme prêts à Marat » qu'il a quand même investis ou qu'il a maintenus sous autre forme de procès, à leurs anciens postes se discréditant ainsi lui-même aux yeux de l'homme du peuple qui attendait que cela change.

Et, d'un point de vue plus pratique, quelle autorité morale peuvent avoir de tels agents que tout le monde connaît et a vus à l'œuvre ? Et quelle opinion peuvent avoir de l'indépendance leurs administrés ?

En effet, n'est-il pas scandaleux que des gens qui, dans un passé récent, n'ont été agréés et admis à occuper certaines fonctions que, parce que précisément, ils se désintéressaient totalement du sort de leur pays, pourvu que leur soit assuré, puissent aujourd'hui, l'indépendance retrouvée, continuer à occuper leurs postes, souvent, toujours, dans la même localité, sans être nullement inquiétés ?

Quant à la façon dont les nouveaux cadres sont recrutés, ne croyez-vous pas que « lorsqu'on vient d'en rire, on voudrait en pleurer » ?

En effet, comme les choses se passent, cela rappelle un peu cette anecdote : Un père de famille préoccupé par l'oisiveté de son fils confia son ennui à un de ses amis « Haut Placé ». Ecoutez-les :

— 100.000 francs environ par mois, suffiront-ils à ton fils ?

— Penses-tu ! Il ne sait rien faire.

— Il apprendra... c'est en forgeant qu'on devient forgeron. C'est en faisant des fautes qu'on apprend (d'autant plus que ce n'est pas lui qui en subira les conséquences).

— Tu es bien aimable mais, vois-tu : 35.000 ou 45.000 francs feraient largement son affaire.

— Mais pourquoi ? A quoi donc servent les amis ? De toutes façons, si ce n'est pas lui qui en profite, ce sera un autre : nous avons tellement besoin de « cadres » ! D'ailleurs pour les postes à 35.000 frs, il faut des diplômés et de la compétence.

— Voyez-vous ce n'est pas sérieux !

A vrai dire, pour arriver à un véritable redressement de la situation morale, il ne suffirait pas que le Gouvernement s'empresse de faire droit aux desiderata du peuple, encore faut-il amener l'esprit des masses à maturité, à maturité saine, non à coups d'opium, de slogans, de haine et de fanatisme, pour une révision totale de la mentalité actuelle, parce que dépassée par les « vérités » de la vie moderne et par le désir du pays de s'aligner sur les grandes nations, pour consolider son indépendance et se prémunir contre les convoitises. Or, cette réforme présuppose toute une éducation, car de même que l'on ne s'improvise pas mécanicien, administrateur ou magistrat, etc..., de même l'on ne saurait s'improviser progressiste, démocrate, ou tolérant. On ne se débarrasse pas facilement de ses préjugés et de sa tournure d'esprit. Le mécontentement des masses dans les villes et surtout dans les campagnes en fait foi.

Quoi qu'il en soit, l'on ne saurait trop longtemps

mécontenter un peuple, même sans le vouloir, car toujours, tôt ou tard, sa prise de conscience s'accomplit, et ce sont ses droits qu'il réalise tout d'abord et qu'il revendique et qu'il exige, passant volontiers ses devoirs sous silence, et c'est normal, lorsqu'on pense au point où en est encore le niveau social des masses.

Pour l'instant, le Gouvernement devrait essayer de faire comprendre aux mécontents, que s'ils ont contribué à faire gagner la bataille politique, ils ont encore, dans leur propre intérêt, à aider leur pays dans sa lutte pour gagner la bataille économique et sociale, et que, de ce fait, ils ont encore à consentir d'autres sacrifices, mais qu'ils ne seront pas les seuls à les consentir...

Voilà, en quelques mots, mises noir sur blanc, un certain nombre d'observations assurément pertinentes puisqu'elles font depuis longtemps l'objet de discussions et de critiques plus ou moins animées, mais entre quatre murs le plus souvent.

SID-EL-KAMEL

Un Postier nous écrit :

Lecteur assidu de votre journal, dont j'apprecie particulièrement le « Courrier des lecteurs » et la « Tribune Libre », je voudrais aborder dans vos colonnes le problème des postiers marocains.

Pratiquement sans défense, cette corporation est une proie facile, livrée aux maladrresses de certains démagogues syndicaux. Il existe bien une fédération syndicale des P.T.T. au sein de l'U.M.T., mais il faut tenir compte du fait que l'incapacité des dirigeants de cette fédération la rend inefficace dans son principe comme dans ses buts.

Cette fédération comprend des membres dirigeants qui ont, dès la création de la filiale syndicale des P.T.T. saboté l'organisation revendicative et protectrice qu'elle devait être, pour en faire un instrument de profits personnels, délaissant l'intérêt commun pour leurs intérêts propres.

En attendant, les revendications légitimes des postiers restent lettre morte. La Marocanisation, la modification de nos statuts sont encore à l'état de projets.

L'habileté oratoire, des dirigeants syndicaux qui cachent leur incapacité et leur arrivisme, ne peut et ne doit faire oublier les urgences de la réorganisation de notre profession.

C'est par la liberté de pensée et d'expression au sein de conférences d'information, que les dirigeants syndicaux pourraient enfin se rendre compte de nos besoins.

Toute restriction d'expression est contraire au bien commun. Nous devons pouvoir dire si nous sommes mécontents et pourquoi ?

OUALED BOUAZILA
Casablanca

Pour une saine justice

En droit le citoyen marocain doit voir sa personne protégée par la loi, en droit également tout accusé doit être présumé innocent jusqu'à ce que des juges aient tranché le débat entre l'accusation et la défense. Seul un verdict rendu par des tribunaux réguliers peut faire d'un accusé un coupable.

En fait, les choses se passent de manière bien différente. N'importe quel homme ou femme sur un simple soupçon se voit traité comme un malfaiteur de droit commun, une simple suspicion peut entraîner de graves conséquences pour la personne qui en est la victime. Ceci sans parler bien sûr, des accusations ne reposant sur aucun fondement et servant seulement à éliminer un adversaire politique, par exemple, pendant un temps donné.

Faut-il rappeler qu'en dehors du flagrant délit, qui doit être jugé dans les quarante-huit heures, l'incarcération, sauf pour des récidivistes, doit être l'exception ?

Faut-il rappeler que la police ne peut en aucun cas user de violences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses locaux ?

De nombreux accusés croupissent en prison, sans avoir été jugés. D'autres encore, ayant interjeté appel voit le temps de leur peine presque terminé avant que le Tribunal d'Appel ait pu statuer sur la décision du Tribunal de Première Instance.

La justice marocaine possède encore de nombreuses lacunes, mais ces lacunes seraient d'une moindre gravité si les lois déjà existantes étaient respectées.

Bien au contraire, l'on voit des innocents jetés entre quatre murs et de nombreux forfaits restés impunis. Il est vrai que la justice s'exerce parfois à sens unique, tant il est vrai que les kidnappers, pour ne citer qu'eux, jouissent d'une curieuse impunité. Le problème de la justice indépendante et libre est d'une acuité et d'une urgence qui ne peuvent souffrir de délai dans leur solution.

La maturité d'un état se juge à sa justice. C'est dans le mode de protection accordé aux citoyens que prend corps la conscience démocratique. Il faut une loi pour tous et que cette loi soit respectée. Le redire est sans doute un lieu commun, mais il y a des lieux communs que l'on a trop tendance à oublier.

Ahmed BARAKAT
Casablanca

AIDER L'ALGERIE EN GUERRE

Je suis un jeune Algérien, réfugié au Maroc, ayant dû quitter son pays après avoir été licencié de son emploi à la suite de la grève de huit jours ordonnée par le F.L.N.

Plein d'espoir dans l'accueil que ne devait pas manquer de me réserver un pays frère, jour après jour, mois après mois, je dus vite déchanter. Ma nationalité algérienne, ne m'ouvrait aucune porte, bien au contraire. Les ministères, les entreprises privées tenues par des Marocains, tout me fut hostile. Est-ce cela, cette fraternité qui remplit tant de discours, mais ne trouve aucune concrétisation ? Notre lutte pour l'indépendance est une lutte nord-africaine et non seulement algérienne. Vendre ou aliéner une parcelle de l'indépendance politique marocaine contre une aide financière fût-elle impérieuse, est une trahison de la cause nord-africaine et partant, algérienne. Dans ce cadre la Tunisie qui a prêté la fidélité à l'Algérie en lutte aux crédits de la rue de Rivoli a montré la véritable voie.

Je vous assure que, nous autres Algériens,

éprouvons un atroce sentiment d'abandon de la part du Gouvernement marocain. Avoir obtenu son indépendance, c'est bien, mais c'est une victoire fragile tant que l'Afrique du Nord-entière ne sera pas libérée.

Je suis loin d'être raciste et je pense que bien des Français libéraux ont plus fait pour nous que bon nombre de gouvernants marocains.

Si le Maroc est logique avec les déclarations verbales de ses dirigeants, grèves et manifestations doivent se déclencher en solidarité avec l'Algérie Libre.

Je sais ce que cela peut signifier, économiquement, pour le Maroc. Le peuple marocain, lui, est fidèle à la cause algérienne, il ne comprend pas les alternoiements et les balbutiements gouvernementaux. Aider l'Algérie et les Algériens, doit être pour le Maroc un impératif catégorique.

UN JEUNE ALGERIEN
Casablanca

La Question du Sucre

par **AMM MOUTANI** (Membre de l'Assemblée Nationale Consultative)



Le sucre entre pour une grande part dans le ravitaillement des populations marocaines. Depuis que le niveau de vie des Marocains ne cesse de baisser, le verre de thé et le bout de pain sont la nourriture de base des masses sous-alimentées. Toucher au prix du sucre, c'est immédiatement influencer favorablement ou défavorablement le budget des familles pauvres.

Malheureusement, les dirigeants de notre commerce extérieur ont pratiqué une politique d'improvisation en ce domaine, improvisation qui a entraîné des pertes sèches se chiffrant par milliards de francs pour les caisses de l'Etat marocain et pour la bourse des consommateurs.

« Démocratie » a d'ailleurs en son temps dénoncé ce scandale du sucre. A la suite de ces révélations, nous nous sommes penchés sur ce problème dans le but de trouver les moyens qui permettraient de recevoir le sucre à des prix avantageux pour les Marocains.

Nous avons fait à ce sujet une intervention à l'Assemblée Nationale Consultative, intervention reprise au « Bulletin Officiel » N° 3 du 30 avril 1957 à la page 15. Il nous paraît utile d'en extraire les passages suivants :

Je demande la révision de la méthode suivie dans l'importation du sucre.

1°) — Faisant comprendre à la population marocaine les avantages de l'emploi du sucre « en poudre » en remplacement du sucre « en pain » dont le prix coté officiellement sur le marché mondial est nettement plus bas que le sucre pain qui est fabriqué par une maison dont le monopole est exhortant. Par ce moyen, nous nous trouverons libérés de ce monopole qui écrase le consommateur.

2°) — Répartissant les licences entre les véritables commerçants en sucre qui doivent eux-mêmes en assurer l'importation, comme c'est le cas pour le thé et diverses denrées.

Il serait préférable d'envisager le remplacement de la fabrication locale du « pain de sucre » par la production de la matière première et la création de raffineries.

Ce monopole qui oblige le Marocain à consommer du sucre à un prix supérieur au cours mondial doit être écarté, supprimé.

Pourquoi donc, le sucre resterait-il une denrée soumise à un régime d'exception dans ses modalités d'importation et de fabrication ?

Il y a des profits exagérés que le peuple marocain ne doit plus supporter. Il faut que les fonctionnaires du département du commerce se penchent sur ce dossier afin de lui donner les solutions qui tiendront compte avant tout de l'intérêt du consommateur.

Continuer à pratiquer une politique en faveur de certains trusts imposés par le régime colonial au Maroc, disqualifie l'administration marocaine et l'éloigne du peuple. Qui encaisse les super-bénéfices réalisés sur la fabrication du sucre ? Ce ne sont sûrement pas les Marocains.

Mais il n'existe pas que le scandale de la fabrication du sucre en pain qui coûte si cher au peuple. Il y a aussi le scandale des licences d'importation délivrées pour des raisons connues, à certains commerçants privilégiés du régime. Aucune justice, aucune loi n'est respectée dans l'attribution de ces licences, c'est la politique des petits amis qui ébranle de plus en plus les fondements du commerce marocain le rendant de plus en plus difficile et l'empêchant de jouer son rôle dans la société d'une façon honnête, efficace et dans l'intérêt des consommateurs.

Ne parle-t-on pas encore de 13.000 tonnes de sucre en provenance d'Amérique dont l'emballage laissait volontairement à désirer. Le but recherché fut atteint et le sucre arriva avarié.

L'assurance dût payer naturellement et le sucre avarié fut, pour des causes connues amalgamé au sucre sain pour la fabrication des pains.

A-t-on chiffré avec précisions les bénéfices consécutifs à cette opération ? Ils n'ont sûrement pas profité aux déshérités mais, plutôt à ceux qui accaparent le commerce marocain grâce à leurs relations politiques.

Si, un début de propagande a été fait en faveur de la consommation du sucre en poudre sur les antennes de Radio-Maroc, grâce aux interventions des membres de l'Assem-

LES IMPORTATEURS ET GROSSISTES EN SUCRE DE FES RECLAMENT LA SUPPRESSION DE LA FABRICATION ET DE L'IMPORTATION DU SUCRE EN PAIN

Au cours d'une assemblée extraordinaire en date du mardi 12 février, le Syndicat des Importateurs et Grossistes en sucre de Fes (UMCIA) a adopté à l'unanimité la résolution suivante qui a été adressée à M. le Ministre de l'Economie Nationale et aux divers services intéressés :

« Entièrement acquis aux avantages économiques que représente pour notre pays, pour notre commerce et pour l'économie en général la consommation du sucre granulé par la population et considérant très difficile, sinon impossible, l'écoulement de ce sucre sur notre marché tant qu'existe le sucre en pain, considérant l'esprit d'évolution actuel parmi la masse marocaine qui manifeste le désir unanime d'aider le gouvernement de Sa Majesté par tous les moyens, nous estimons le moment opportun pour celle-ci de décréter la suppression totale de la fabrication et de l'importation du sucre en pain, comme seule solution susceptible de libérer notre commerce et en même temps certains esprits encore attachés à des méthodes anciennes par une fausse propagande qui se trouve combattue et dépassée par l'esprit de rénovation actuel.

« Notre association agira par tous les moyens à sa disposition pour diffuser et faire adopter et concrétiser cette importante résolution quelles que soient les difficultés qu'elle rencontrera et le temps qui lui faudra. »

Le Secrétaire Général :
M. HASNAOUI.

blée Consultative, la fin du dirigisme dans le domaine de l'importation sucrière n'en est pas pour autant intervenu. Il est inconcevable que l'on ne fasse rien pour assurer la liberté dans le commerce du sucre à l'importation comme cela existe pour les autres marchandises telles que le thé et les tissus.

Continuer à consolider les féodalités économiques est contraire à l'intérêt national.

La mesure boiteuse du Gouvernement qui consiste à imposer aux commerçants l'achat d'environ 10 % de leur approvisionnement en sucre en poudre a causé une perturbation

néfaste dans le commerce de la distribution commerciale. Il aurait fallu pour habituer les consommateurs au sucre en poudre, non pas pratiquer une politique de demi-mesures, mais envisager un choc psychologique par un méthode de propagande qui aurait adapté le goût du consommateur à la consommation économique et avantageuse du sucre en poudre.

Actuellement le consommateur qui se trouve en présence de qualités de sucre, en pain ou poudre et qui a l'habitude de consommer le premier refuse le second, il en résulte une perte sèche pour le consommateur qui payant le kilogramme de sucre en poudre à 85 francs le revend à 70 francs qui est le prix pratiqué au marché libre. Cette différence s'ajoute au prix d'achat du sucre en pain qui se trouve automatiquement majoré de cette différence, ce qui constitue un profit pour les importateurs, paralysant ainsi le commerce.

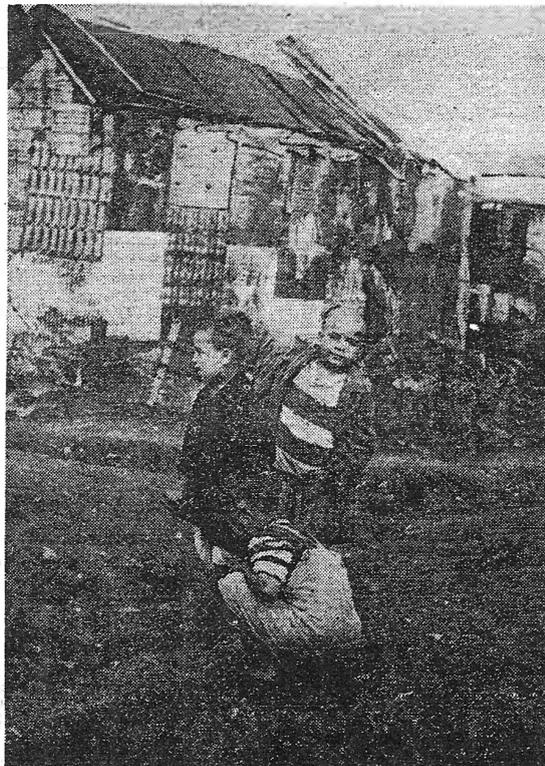
Les commerçants de Fes ont d'autre part voté une motion que nous reproduisons par ailleurs, motion conforme à l'esprit de notre intervention à l'Assemblée Nationale Consultative. Malheureusement, cette motion, pas plus que notre intervention n'a trouvé encore audience au sein du Gouvernement et du Ministère intéressé.

Il faudra finir par dire pourquoi. Si le Gouvernement entend faire le jeu d'un clan de profiteur, il doit en prendre la responsabilité et le dire.

Il est inadmissible qu'au milieu des difficultés économiques que traverse actuellement le Maroc, ce soient les miséreux qui demeurent les éternelles victimes d'une politique de profits, d'exaction, ainsi que de cette politique des amis, où certains ne perdent ni leur temps, ni leur argent.

Le sucre, de consommation nationale, doit faire l'objet d'une politique véritablement nationale et non d'une politique de clan.

Lorsque l'on veut diriger, juger et conseiller, il est préférable de commencer par balayer l'intérieur de sa propre maison.



Le sucre est l'essentiel de leur nourriture.

MOHAMED DIB

Poète de la Terre et des Hommes

par Victor MALKA

Le problème de l'écrivain, c'est l'engagement. Au centre de la cité, pierre immuable l'indifférence des hommes joue à chat perché avec les mots, le purisme, l'humain et le conventionnel. Construire la raison d'un engagement, aborder en architecte les fondations d'une doctrine ou tout simplement de l'essence des êtres, c'est un jeu dangereux qui n'est pas à la portée de n'importe qui. La valeur d'un écrivain se juge non seulement à l'expression mais à la manière qui doit être convaincante. Le reste lui sera donné de surcroît. Dans l'Algérie en guerre, un homme simple a connu le dépassement de l'esthète pour aboutir au rôle ingrat de défenseur du droit. Cet homme est écrivain et dans sa demeure étroite d'un rez-de-chaussée de Tlemcen, il a couché sur le papier l'étonnante certitude du devenir algérien. Ancien instituteur, le pédagogue en lui a fait place à l'homme tout court, mais un Homme qui se veut écrire avec une majuscule. Un Homme engagé, souffrant par toute sa peau les souffrances d'un peuple dont il est partie intégrante et intégrée.

MISSION ACCOMPLIE

Mohamed Dib, en Algérie, n'a pas failli à cette mission. Il a cherché l'âme de son peuple — l'âme algérienne — en contestant l'ordre établi en bouleversant tout sur son passage, en communiquant dans un élan généreux avec ses frères dont il essaye de traduire les aspirations et les espérances. Dès la première page de son livre : « Au Café » sa plume craque le feu. Il veut éclairer ses frères, infuser sur eux, car sa place est parmi eux. Quand il essaye de se taire, il sent un poids sur l'âme, une charge sur le cœur. Il invite à voir la vérité en face, telle qu'est est — cruelle et désespérante. — Il ne se donne pas la peine de travestir cette vérité. Il la veut toute nue comme ce gamin algérien qui couche à même le sol, faute de mieux. Aussi l'œuvre de Mohamed Dib est-elle « œuvre de vie et la vérité l'habite ». Mais Dib essaye de trouver le remède au malheur, à la détresse de ses frères, à ce malheur qui est si grand « qu'on le prend pour la condition naturelle du peuple algérien ». Il ne peut pas ne pas réagir à la vue de cette armée d'avortons, de mendiants et de hères sans toits. Ils sont là qui crient : Pitié. Et son cœur, lui, n'est pas de pierre. Il n'essaye pas de fuir. « Pourquoi fuir ? » s'écrie-t-il. Ce qu'il lui reste à faire c'est de rentrer, de s'engager, de se lever pour « cracher son mépris » à la face des oppresseurs. Il ne veut pas plier l'échine. « Personne écrit-il n'aime plier l'échine : c'est sûr. L'homme veut porter la tête haute ». Il crie alors, il gronde, il tonne, il hurle, il invite à la révolte : « Il faut se battre, hommes, se battre. Que croyez-vous si nous voulons sortir des ténèbres ? Nous sommes une force, une grande force. Sinon pourquoi tant de tricheries, pourquoi les autorités frappent-elles, pourquoi ? » Et son appel est entendu du ponant jusqu'à l'orient. Le pays prend feu. C'est « L'Incendie ».

ROMAN DE LA MISÈRE, ROMAN DE LA REVOLTE

Mendiants malheureux et sans toits qui passent leur temps à tromper la faim et pour qui la mort est une couverture d'or, filles sans joie, paysans exploités cruellement, fellahs déracinés ayant déserté la campagne et dont la vie est aussi noire que le pain qu'ils mangent, voilà les personnages de Mohammed D.B. Ils ont la couleur des tableaux de Mme Brodskis, de ces tableaux où la joie — ou un soupçon même de joie — ne saurait avoir droit de cité, de ces tableaux désolés et désolants de la misère humaine. Et Mohammed Dib s'entretient avec chacun de ces personnages. Il veut les aider à supporter leur vie. Il veut surtout les aider à se forger une autre vie. Il pleure avec eux quand il le faut. Mais il ne se complait pas dans les larmes. Il sait que les larmes ne résolvent rien. Ainsi

quand il se souvient de son compère mort devant lui, à petit feu, « quelque chose se gonfle, se gonfle de plus en plus dans sa tête ou son cœur ». Il naît en lui une sourde alarme, un trouble pas très supportable. Et ce trouble a le même goût que celui qui s'empare d'Omar, le jeune héros de « La Grande Maison », quand le maître d'école, d'une voix claironnante, demande à Ibrahim d'annoncer : « La France est notre mère patrie ».

« Comment ce pays si lointain est-il sa mère ? La mère d'Omar est à la maison : c'est Aini il n'en a pas deux. Aini n'est pas la France. Rien de commun. Omar venait de surprendre un mensonge ».



Souffrant dans toute sa chair les malheurs de son peuple.

Mais Omar a un ennemi : la misère. Le froid lui lèche la figure. Il se faufile dans une entrée d'immeuble. « Il se tapit entre le battant qui était poussé et une poubelle. En de pareils moments il souhaitait retrouver son père, son père qui était mort ». Son enfance l'invite à l'insouciance. Mais peut-on être insouciant quand le ventre est affamé ? Car Omar a faim. Parfois même, sa salive se durcit en écume dans sa bouche. « Il était habitué à n'être jamais rassasié ; il avait apprivoisé sa faim. A la longue, leurs rapports s'établirent sur la base d'une courtoisie réciproque attentive et pleine de délicatesse comme seule une ample compréhension saurait en faire naître entre gens qui se jugent d'abord satis la moindre complaisance et se reconnaissent ensuite dignes l'un de l'autre. Grâce à cette entente, Omar renversa toutes les indifférences, filles de la paresse et de la peur ».

Mais Omar est révolté, tout jeune qu'il est, par cette frontière « haute et large comme un rempart » dressée entre lui et les riches, ceux-là qui peuvent manger, qui... roulent carrosse et qui, la nuit ve-

nue, trouvent le sommeil.

Car pour lui « la faim est terriblement présente et sa chair, devenue trop légère, trop fragile, ne lui permet pas de s'enfoncer dans l'épaisseur de la nuit où le sommeil n'est que sang et désirs ».

Alors Mohammed Dib, tout comme son jeune héros Omar, est dressé, par un instinct implacable toujours en éveil, contre tout. Il confond « Dar Sbitar » avec une prison. Irréductible, il refuse d'accepter l'existence telle qu'elle s'offre à lui : pleine de mensonges, de dissimulations, d'apparences, de peines et de misères. Il souffre de se voir jeté dans un univers qui se dispense de sa présence. Autour de lui, les visages se creusent, deviennent plus gris. « Les yeux constamment dilatés ont chez tout le monde un éclat fiévreux. On trotte d'une peine à une autre avec un affaiblissement de fourni le nez à terre... On vit à l'aveuglette, d'une vie soulevée par la rage ou la peur. Alors que la vermine, « l'héritage étranger » lui mange l'intérieur de l'œil. Son âme est envahie par une lucidité, un sen-

lui il voit l'incarnation de sa liberté, la justification de son existence. « Il vit le drame collectif, il le joue, il le risque ». Mais il sait qu'il aura gain de cause, qu'il vaincra en fin de compte, n'en déplaît à ses oppresseurs. Et ses « compagnons » de combat le savent autant que lui. Ils ne sont pas d'ailleurs hommes à désespérer. Ils sont faits d'un « minéral d'une haute teneur ».

Et le vent se lève. Il a nom : liberté. C'est le vent qui libérera les habitants de Dar Sbitar de l'esclavage, des tortures, de la haine et du mépris. Et le printemps arrive « Une âpre douceur se glisse invisible à Dar-Sbitar » Sadak, Hamid Saraj et tous les martyrs de la rébellion algérienne ne sont pas morts pour rien. « Ils ont droit qu'à leur tombe la foule vienne et prie ». Les enfants n'iront plus annoncer sur les bancs de classe : La France est notre mère patrie. Ils sont devenus algériens. Ils sont devenus eux-mêmes.

La prise de conscience d'un peuple ne peut être occidentale. Elle correspond à des données profondes collant au sol, plaquant l'idée de Patrie aux flancs de la montagne Liberté.

Mohamed Dib a connu ce soulèvement irrépressible d'un peuple courbé sous le joug et qui pose le socle des charrues pour s'en aller participer à la guerre des paysans.

La vieille cité de Tlemcen encastée au pied de Sidi Bou-Médine et du plateau de Lalla Seti est plus riche d'histoire qu'aucune autre ville d'Oranie. C'est dans les mines de Mansourah que galopent les chevaux blancs de la légende. Dib les a guettés la nuit tombée et a vu leurs sabots réveiller la vieille terre des ancêtres.

CHANTRE DES FELLAHS

Avec « L'Incendie », Dib porte un nouveau témoignage non seulement sur la détresse de la paysannerie arabe mais aussi, sur la détresse du peuple algérien qui souffre dans sa chair et aspire à une vie plus digne.

Pour Mohammed Dib les mots ne sont pas en effet de simples formes mais des êtres vivants.

Chanteur de la détresse du fellah, Dib est aussi le chanteur de la nature, chanteur du printemps « qui libéra les premières feuilles frêles et frémisantes de la vigne ». Il rappelle par moments, Rousseau : « L'heure calme, la clarté profonde qui se jouait entre les arbres, tout engageait ma pensée dans une rêverie profonde. J'écoutais le chant des oiseaux qui s'élevait de branche en branche, je laissai mes regards aller dans la futaie et cette heure m'apparaissait la plus sereine de toutes ». Il chante aussi, en poète, l'amour de son pays et de ses traditions : « Notre véritable dessein consiste, non en la conservation de nos biens, mais pour moi et mes enfants en la transmission de notre tradition à ceux qui nous suivront ».

Poète de la révolte, M. Dib est aussi le poète qui chante l'union et la fraternité des hommes. S'il a refusé de plier l'échine, s'il a préféré quant à lui brandir l'étendard de la révolte c'est parce que dans cette révolte même « il reconnaissait sa liberté » et parce qu'il a pleinement conscience de sa mission d'Algérien.

Victor MALKA

Extraits du discours de A. Boutaleb au Congrès National du P. D. I.

J'ai entendu certains délégués exposer des idées qui sont en contradiction avec notre doctrine démocratique, c'est ainsi que le représentant de Kénitra a parlé de la dissolution des syndicats agricoles, que notre camarade de Kénitra sache qu'il s'est mis en flagrante contradiction avec les idées de notre parti.

LA CLASSE OUVRIÈRE

Nous sommes pour l'organisation de la classe laborieuse dans les syndicats : organismes qui sont créés pour la défense des intérêts moraux et matériels de la classe ouvrière.

Comment pouvons-nous nous désintéresser du sort des ouvriers, qu'ils soient agricoles ou urbains ? Parti de l'émancipation de la nation, parti de la défense des classes laborieuses, nous devons encourager le syndicalisme dans notre pays mais cela ne veut pas dire que nous sommes pour la politisation des syndicats.

Mettre les syndicats au service d'un parti politique, c'est aller contre les intérêts des ouvriers et c'est pourquoi nous avons continuellement demandé aux dirigeants de l'U.M.T. de maintenir les syndicats en dehors des luttes partisans.

Le P.D.I. s'est toujours exprimé en faveur de l'unité de la classe ouvrière et a toujours ordonné à ses adhérents qui sont légions, d'aller militer au sein des organisations syndicales.

Nous n'avons jamais dit à nos adhérents de fuir les syndicats, mais nous n'admettons pas qu'on fasse des organismes syndicaux des moyens de pression contre la classe ouvrière elle-même.

Nous souhaitons et nous travaillons pour l'union de tous les ouvriers dans un cadre démocratique.

PLURALITE SYNDICALE

Cette conception démocratique a pour corollaire la pluralité syndicale. Les citoyens ont le droit de créer le syndicat qui leur convient et c'est ainsi que le syndicat unique est toujours



La démocratie ne meurt pas de la mort des démocrates.

l'équivalent du parti unique et je n'ai pas besoin de vous dire mes chers camarades que le syndicat unique, et le parti unique sont les traits caractéristiques des systèmes politiques totalitaires.

DRÔIT DE GREVE

M. Boutaleb fut très longuement applaudi... Il poursuivit son discours en continuant la critique du discours du délégué de Kénitra qui s'était élevé contre les grèves... L'orateur insiste sur la nécessité pour la classe ouvrière d'user du droit de grève. Mais il ajoute : « Nous savons que la grève crée des perturbations économiques et sociales qui peuvent entraîner des conséquences graves et c'est pour cela que nous recommandons aux chefs syndicalistes de n'user du droit de grève que dans les cas d'extrême nécessité. Mais aucun militant ici présent ne peut contester à

la classe ouvrière un de ses droits les plus légitimes, celui de défendre ses justes revendications par le moyen de la grève. »

M. Boutaleb, après avoir traité de ces différents problèmes aborde la répression que subissent les démocrates du Maroc.

L'un des délégués, ici présent, s'est écrié : « la mort de notre camarade à Sakka va porter atteinte au moral de nos adhérents dans cette région. »

LE SANG DES MARTYRS

Je m'inscris en faux contre de telles allégations. La démocratie ne meurt pas de la mort des démocrates. Quelle que soit la valeur du militant qui est tombé au champ d'honneur, l'idéal pour lequel nous luttons reste vivant, se développe, s'intensifie, progresse s'impose et triomphe. Le sang des martyrs,

les emprisonnements, les enlèvements ont toujours fortifié la puissance de notre parti.

Vous rappelez-vous mes chers camarades la consternation et la stupeur qui nous frappèrent à la mort de notre camarade Abdelwahed Laraki ? Vous rappelez-vous que certains d'entre nous ont dit que la mort du professeur Laraki entraînerait irrémédiablement l'affaiblissement de notre parti à Fez et dans la région ? Que constatons-nous aujourd'hui à Fez et dans sa région ? Un épanouissement et un développement extraordinaires de notre parti. A Souk-El-Arba du Gharb, la tuerie d'enfants scouts et de nos militants ne nous a pas affaiblis... au contraire aujourd'hui, nous sommes plus forts que par le passé dans cette région. La mort de ces martyrs n'a pas été inutile ; elle a prouvé que les directeurs cherchaient à éliminer la démocratie par tous les moyens, même par l'assassinat...

LE PARTI DE LA LIBERTE

L'action et le comportement de nos adversaires est une leçon vivante pour le peuple marocain qui choisit maintenant en toute connaissance de cause de quel côté est son intérêt. Et il choisit le Parti Démocrate de l'Indépendance qui est le parti de la liberté, de la justice et de l'égalité.

C'est pour cela que je dis au délégué qui a été ébranlé par la mort du martyr de Sakka que je lui prédis le triomphe de notre parti dans la région de Taza dans les plus brefs délais. C'est une loi inévitable, chaque fois qu'on use de violence contre nous, la violence de nos adversaires nous a servi et elle s'est irrémédiablement tournée contre eux.

A côté de la justice humaine, il y a une justice immanente et Dieu punira les méchants.

C'est la raison pour laquelle, il est inévitable que le Maroc, enfin dégagée d'une oppression interne illégale, verra se lever la promesse d'un avenir meilleur à la construction duquel nous entendons participer.

Cet avenir nous le construisons avec une foi sans faille ni fissure. Mais saurons le faire tel que le peuple marocain saura y reconnaître ses propres aspirations et ses légitimes désirs en un pays propre, sain, libre et grand.



Le peuple marocain a choisi le Parti de la Liberté.